

voque la mydriase, l'hypothermie, ralentit le cœur, diminue la tension artérielle et tue par paralysie respiratoire. L'intolérance se trahit d'abord par de la céphalée, des vertiges, des troubles de la vue, des nausées, de l'oppression, de la faiblesse musculaire allant jusqu'à la prostration générale.

Prop. thérap., indicat. — Usité en Amérique contre les névralgies (surtout faciales), la migraine; effets inconstants; intolérance fréquente.

Formes pharmac., doses. — Poudre 5 à 20 centigr. Teinture X à C gouttes (X gouttes à la fois seulement). *Extrait fluide américain* V à XXX gouttes, plusieurs fois par jour.

Gelures et accidents provoqués par le froid. — L'exposition prolongée au froid rigoureux détermine localement (extrémités, oreilles, nez) des *gelures* et des troubles généraux variables : *cyanoose*, *torpeur*, *syncope*, *congestion cérébrale* ou *pulmonaire*. Les *sujets gelés* doivent être dévêtus et soumis de vigoureuses *frictions* soit avec une étoffe de laine, soit avec de la neige ou une éponge imbibée d'eau froide. On leur fera boire ensuite des *grogs chauds*, mais il serait dangereux de les exposer trop tôt à la chaleur; dès qu'ils sont ranimés, on les engagera à marcher. En cas de *syncope*, le *décubitus*, la *respiration artificielle*, les *tractions rythmées de la langue* trouvent leur indication formelle. Constate-t-on une *congestion pulmonaire* ou *encéphalique*, il faut lui opposer sans retard la *révulsion* (sina-pismes, ventouses), la *saignée*, et parfois aussi les *cardiotoniques* : *cafféine*, *sulfate de strychnine* ou *de spartéine*. Lorsque les gelures aboutissent au *sphacèle*, on se borne à préserver la région des infections secondaires par un pansement antiseptique.

La prophylaxie de ces accidents consiste à se prémunir contre le grand froid : 1° par le port d'épais vêtements de laine (surtout au niveau des extrémités); 2° par une alimentation substantielle riche en hydrocarbures; 3° par l'abstention d'alcool (qui favorise les congestions par refroidissement); 4° par

le *mouvement*, qui s'impose surtout quand s'ébauche l'assoupissement précurseur de la syncope.

Genêt à balais. — *Genista scoparia* (Légumineuses-Papilionacées). La plante, surtout les fleurs, contiennent : 1° un corps résinoïde mal défini; 2° de la *Scoparine*, matière colorante cristallisable, diurétique par stimulation de l'épithélium rénal; 3° de la *Spartéine* (v. c. m.), alcaloïde cardiotonique, chimiquement voisin de la nicotine et de la conicine.

Effets physiol. et tox. — Le *suc de genêt* exerce : 1° une action diurétique (scoparine) accompagnée parfois de salivation; 2° une action toxique se traduisant par de la tachycardie et de la tachypnée avec hypotension sanguine.

Prop. thérap. indicat. — Les tiges et les feuilles sont surtout purgatives et diurétiques; les fleurs et les semences seraient éméto-cathartiques. Le *suc frais* est fortement hydragogue (usité en Angleterre, additionné d'alcool). Les fleurs du genêt d'Espagne (*Genista juncea*) contiennent un alcaloïde toxique, la *cytisine*. Leur substitution à celles du genêt à balais peut provoquer des phénomènes toxiques : torpeur, faiblesse, inertie motrice, dyspnée, quelquefois même tremblements convulsifs.

Formes pharmac., doses. — On n'emploie, en France, que les fleurs en infusion (15 à 30 p. 1000). Voir SPARTÉINE.

Genévrier. — *Juniperus communis* (Conifères). Le fruit (*baie de genièvre*), réputé stomachique, emménagogue et diaphorétique, est surtout utilisé comme diurétique (très actif). Opposé spécialement aux hydropisies, à l'ascite. A haute dose, devient irritant pour les voies urinaires (hématuries). Comme topique, excitant cutané (fait partie du *baume Opodeldoch*).

Formes pharmac., doses. — Infusion 10 à 20 gr. p. 1000. *Huile volatile* II à VI gouttes. *Extrait* 2 à 5 gr. Les baies de genièvre entrent dans la composition de la plupart des vins diurétiques (de l'Hôtel-Dieu, de la Charité). Infusion de baies de genièvre dans du vin blanc (25 p. 1000), un verre à bordeaux. *Alcoolat* en frictions.

Potion diurétique :

Huile volatile de genièvre XXX gouttes.
Extrait de baies de genièvre } āā 10 gr.
Oxymel scillitique }
Alcool à 60° 100 —
Sirop d'écorces d'oranges amères 90 —
2 à 3 cuillerées à soupe par jour.

Liniment :

Huile volatile de genièvre 20 gr.
Huile de camomille camphrée 80 —

Gentiane. — *Gentiana lutea* (Gentianacées). Fraîche, la racine est narcotique; sèche, elle n'est plus qu'amère et tonique, grâce à un glucoside, la *Gentio-picroine*; contient aussi une substance sucrée; ne renferme ni tannin, ni acide gallique.

Prop. thérap., indicat. — Amer-stomachique, stimule l'appétit et la motricité gastrique.

Formes pharmac., doses. — *Macération* (10 p. 1000). *Infusion composée* (avec écorces d'oranges et de citrons). *Poudre* 50 centigr. à 5 gr. en cachets. *Extrait* (très bon excipient) 20 centigr. à 2 gr. *Teinture* 2 à 10 gr. *Teinture composée* (avec cardamome et écorces d'oranges). *Sirop* 10 à 100 gr. *Vin* 60 à 120 gr. Il entre de la gentiane dans les *élixirs de Peyrilhe*, de *Stoughton*, de *longue vie*; dans la *thériaque*, le *diascordium*, etc.

Cachets (atonie gastrique) :

Poudre de gentiane }
— de quassia } āā 30 centigr.
— de colmobo }

Un cachet semblable 1/2 heure avant chacun des repas.

Mixture :

Teinture de gentiane 20 gr.
— de colmobo } āā 5 —
— de quassia }
— de noix vomique 10 —

V à XX gouttes dans un verre à liqueur de vin de quinquina ou une tasse d'infusion de germandrée 1/2 heure avant le repas.

Sirop composé :

Sirop de gentiane }
— d'absinthe } āā 50 gr.
— de cannelle }
— de houblon }

Cuillerée à soupe 1/2 heure avant le repas.

Élixir apéritif :

Extrait de gentiane } āā 5 gr.
— d'absinthe }
Teinture de badiane } āā 40 gr.
— de cascarille }
— de colombo }
— de myrrhe }
Alcoolat de cochlearia 60 —
Sirop d'écorces d'oranges amères 90 —

Cuillerée à soupe 1/2 heure avant le repas.

Géranium (Essence de). — Parfum antiseptique usité contre les brûlures (X à XX gouttes en pommade).

Pommade :

Essence de géranium }
— de verveine } āā X gouttes.
— d'origan }
— de thym }
Microcidine 20 centigr.
Vaseline blanche 60 gr.

Brûlures (Lucas-Championnière).

Germandrée. — *Teucrium Chamædris* (Labiées). Plante amère, aromatique, employée en *infusion* (10 à 20 de sommités fleuries p. 1000) comme tonique-stomachique.

Gingembre. — *Zingiber officinalis* (Amomacées). La racine, usitée surtout comme condiment, contient des résines, du *gingérol*, une huile essentielle, mélange de *eymène*, de *camphène* et de *phellandrène*.

Prop. thérap., indicat. — Excitant, carminatif. Passe pour aphrodisiaque.

Formes pharmac., doses. — Poudre 1 à 2 gr. *Teinture* 1 à 10 gr.

Girofle. — *Caryophyllus aromaticus* (Myrtacées). Les fleurs en bouton (*clous de girofle*) contiennent une essence très odorante, de saveur âcre et brûlante,

formée surtout d'eugénol (v. c. m.) et de caryophyllène.

Effets physiol. et tox. — L'essence provoque une ivresse lourde avec torpeur de la sensibilité et résolution musculaire.

Prop. thérap., doses. — Stimulant digestif, condiment. L'essence, très antiseptique, est usitée en art dentaire.

Formes pharmac., doses. — Poudre 50 centigr. à 2 gr. Teinture 5 à 10 gr. en potion. Essence I à X gouttes.

Glace (en thérapeutique). — La glace est employée à l'intérieur ou en applications externes. Ingérées, la glace et les boissons glacées accélèrent la digestion, combattent les nausées et les vomissements. On prescrit couramment la déglutition de petits fragments de glace, de glace pilée (par cuillerées à café) contre les vomissements de la péritonite, de la chloroformisation, du choléra. Le champagne frappé répond aux mêmes indications. De même, la glace ajoutée au lait permet à l'estomac de le tolérer. Les gastrorrhagies sont aussi traitées par l'ingestion de fragments de glace. La glace employée à l'intérieur doit être aseptique, c'est-à-dire obtenue par congélation d'eau filtrée ou stérilisée, d'eau de source bien captée. Il importe encore que l'usage en soit continu, de façon à exclure la réaction congestive qui peut succéder à son interruption inopportune.

En applications locales, la glace, contenue alors dans un sac de caoutchouc de forme variable avec la région où on le place, agit surtout comme vaso-constricteur, analgésique et antiphlogistique. C'est sur l'abdomen que le sac à glace trouve son emploi le plus fréquent : sur l'épigastre contre les vomissements, la gastralgie, les gastrorrhagies; sur l'hypogastre contre les métrorrhagies; dans la fosse iliaque, contre les poussées aiguës de salpingo-ovarite, l'appendicite aiguë ou subaiguë (fosse iliaque droite). Quand la réfrigération est opposée à la péritonite généralisée, à une hémorragie intestinale, il est essentiel que le sac à glace recouvre toute la surface abdominale, sans peser sur elle (le suspendre

au cerceau qui soutient les couvertures). Béni Barde a combattu avec succès les métrorrhagies en introduisant dans le vagin un sac à glace de forme appropriée (renouvelé jusqu'à effet). Sur le crâne, le sac à glace agit comme sédatif contre la céphalée (méningite, etc.), l'excitation cérébrale (délires aigus, delirium tremens, excitation maniaque, etc.). Sur la région précordiale, les applications glacées sont d'un usage courant en Allemagne, principalement contre l'asthénie cardiaque, les palpitations; sous leur influence, les battements du cœur se ralentissent, se régularisent et la tension artérielle s'élève. Chapman a, jadis, cherché à agir sur le grand sympathique par des applications glacées sur les côtés du rachis. Selon lui, placé sur la région cervicale, le sac à glace modifierait la circulation encéphalique; sur la région dorsale, il exercerait une influence sur le foie, la rate et les membres supérieurs; placé sur la colonne lombaire, il agirait dans la sphère des organes pelviens et des membres inférieurs. Le sac à glace entier (sur tout le rachis) est indiqué contre les irritations spinales.

Quel que soit le but poursuivi, il importe : 1° pour prévenir les eschares, d'interposer constamment un fragment de flanelle entre la peau et le sac à glace; 2° de renouveler la glace à mesure qu'elle fond, de façon qu'il en reste toujours dans le sac; 3° de n'en pas interrompre les applications sans raison (efficacité épuisée ou nulle).

Letulle et Richard ont préconisé l'emploi de la réfrigération gastrique contre l'anorexie des tuberculeux. Leur méthode consiste à appliquer pendant 30 minutes, le matin et avant le repas du soir, de l'acide carbonique solide (qui s'évapore sans mouiller) sur les régions épigastrique et hépatique. La température de la peau ne doit pas descendre au-dessous de 25° C. (cryothérapie locale).

Globulaire. — *Globularia vulgaris* (Globulariées). Cette plante renferme de la globularine (glucoside) et de la globularétine (résine), principes de la teinture dite Prasoïde.

Effets physiol. et tox. — La globularine

serait cardiotonique et névrossthénique; la globularétine serait diurétique, purgative et cholagogue, capable, à hautes doses, de provoquer de la congestion rénale et de l'entérite.

Prop. thérap., indicat. — Agents éliminateurs des déchets organiques, et stimulants de la nutrition. Surtout indiqués dans la goutte chronique, le rhumatisme chronique ou subaigu, les manifestations uricémiques.

Formes pharmac., doses. — Teinture Prasoïde, débiter par VI gouttes matin et soir (pour éviter l'action purgative), augmenter d'une goutte par prise jusqu'à XX gouttes matin et soir, dose longtemps tolérable. Extrait aqueux 10 gr. Extrait alcoolique 80 centigr. à 1 gr. 50. Globularine 20 à 40 centigr.

Glossites. — Le traitement des glossites tuberculeuse et syphilitique se rattache à celui de la tuberculose et de la syphilis bucco-pharyngées (v. c. m.); il ne sera question ici que des autres glossites.

I. **Glossite simple.** — Elle est justiciable des bains locaux avec les décoctions d'orge, de guimauve ou de graine de lin, additionnées de borate ou de salicylate de soude (2 p. 1000) et de chlorhydrate de cocaïne (1 p. 1000); lorsque les douleurs initiales sont calmées, les astringents (infusions de thé; solution de tannin à 1 p. 100, 0,5 p. 100) trouvent souvent leur emploi. La forme chronique se trouve mieux des onctions avec l'huile de vaseline ou l'huile d'amandes douces. On recherchera toujours, pour la traiter, la cause de la glossite : dyspepsie, constipation; usage du tabac, de l'alcool, des épices.

II. **Glossite traumatique.** — Simple ou ulcéreuse, elle est toujours entretenue par des dents vieilles, déjetées, tranchantes ou pointues, par la négligence des soins de la bouche (tartre, gencives suppurantes); aussi importe-t-il d'abord : d'arracher les dents irréparables ou déjetées; d'obturer, passer à la meule ou nettoyer les autres; d'aseptiser les gencives par des applications quotidiennes de teinture d'iode (10 gr.) étendue d'alcool à 60° et de teinture de cochlearia (20 gr.)

(Sabouraud). Plus tard, les bains de bouche à l'eau de Saint-Christau et à l'eau de guimauve hâteront la réparation des lésions.

III. **Leucoplasie linguale.** — Elle est tantôt simple et alors toujours associée à des lésions buccales des joues, des lèvres (Voir LEUCOPLASIE BUCCALE); tantôt syphilitique, limitée en ce cas à la langue et presque constamment accompagnée de glossite scléreuse. La leucoplasie simple, contre laquelle la plupart des topiques sont nuisibles ou inutiles, paraît très heureusement modifiée par la radiothérapie (Sabouraud). Très rebelle la leucoplasie syphilitique est justiciable du traitement général opposé à la glossite scléreuse.

IV. **Glossite exfoliatrice marginée.** — De cause inconnue, sans signes fonctionnels, cette affection absolument bénigne ne réclame aucun traitement spécial. On pourra prescrire les bains de bouche et les gargarismes à l'eau de Vichy, à l'eau de Saint-Christau; les applications de baume du Pérou (Sabouraud).

V. **Langue noire.** — Fréquente chez les vieillards, cette mycose linguale (parasite cultivable sur gélose glycinée) cède assez vite aux frictions pratiquées avec une solution alcoolique d'acide salicylique à 10 p. 100; aux applications d'eau oxygénée neutre à 12 vol. étendue, ou aux badigeonnages d'éther camphré (Sabouraud).

VI. **Glossodynies.** — Ce sont des douleurs rebelles localisées en certains points de la langue et indépendantes de toute lésion appréciable. Observées chez les neurasthéniques suggestibles, elles sont justiciables du traitement général de la neurasthénie et, surtout, de la suggestion appuyée par la prescription d'un topique tel que huile mentholée (à 5 ou 2 p. 100), glycérine phéniquée, ou par un attouchement avec la pointe du galvanocautère.

Glotte (Cédème de la). — Répondant à des causes variables, les œdèmes du larynx réclament un traitement approprié à chacune d'elles, tantôt curatif, tantôt seulement palliatif.

I. **Traitement curatif.** — Certains médicaments : *iodures, antipyrine*, etc. peuvent déterminer de l'œdème laryngé; si le fait se produit, il faut en suspendre aussitôt l'usage, notamment dans les laryngites spécifiques traitées par l'iodure de potassium.

Il est des œdèmes par *vaso-dilatation d'origine nerveuse*, justiciables des applications froides, des petites doses de morphine et d'atropine.

Certaines infiltrations gommeuses réclament un traitement antisyphilitique prudent.

Une brûlure, un érysipèle, un abcès, une laryngite varicelleuse, une périchondrite peut entraîner un œdème laryngé inflammatoire qui sera modéré par l'application d'un sac de glace devant le cou et l'ingestion de fragments de glace toutes les demi-heures ou tous les quarts d'heure.

Si l'œdème tient à une cardiopathie, à une néphrite, on appliquera sur le cou une éponge imbibée d'eau aussi chaude que possible, sans préjudice du traitement que réclame la maladie causale.

II. **Traitement palliatif.** — Il vise la dyspnée continue et les crises de suffocation. A la dyspnée continue on opposera les inhalations de vapeur tiède soit pure, soit chargée de menthol, de teinture de benjoin, d'eucalyptus, ou même de traces d'adrénaline (ajoutés au liquide du pulvérisateur à vapeur). Les pulvérisations astringentes sont plus nuisibles qu'utiles. La toux réclame quelquefois l'emploi du sirop diacode ou du sirop de morphine. S'il s'agit d'œdème vrai (non d'infiltration), on recourra, après cocaïnisation du larynx et sous le contrôle du miroir, à des scarifications avec un bistouri spécial à lame cachée. Mais, en bien des cas, le tubage ou la trachéotomie sont préférables. Malheureusement le tube est souvent rendu inefficace ou nuisible : 1° par le gonflement des tissus surplombant son orifice supérieur, assez marqué parfois pour l'obturer; 2° par la tuméfaction des tissus plus inférieurs tendant à le rejeter au dehors; 3° par les ulcérations traumatiques qu'il entraîne, suivies en certains cas de rétrécissement cicatriciel.

Pour ces motifs, l'intervention de choix reste encore la trachéotomie précoce qui met le larynx au repos et permet, s'il y a lieu, de le scarifier ou de le cureter. La canule ne sera retirée qu'après dégonflement complet des parties.

Glotte (Spasmes de la). — I. **Spasme glottique des nourrissons.** — Cette névrose essentielle est souvent rebelle à tout traitement, surtout si l'accès est inopiné. Quand il éclate, il faut desserrer l'enfant, l'asseoir, lui soulever la tête, sinapiser le devant de sa poitrine, ses mollets, lui frictionner le dos et les membres, tâcher de provoquer chez lui un effort de vomissement en titillant le pharynx avec une plume; enfin pratiquer des tractions rythmées de la langue. Les parents eux-mêmes peuvent recourir sans retard à ces moyens. D'autres regardent le médecin comme : appuyer l'index sur la base de la langue en l'attirant en avant, pour éveiller des nausées; chercher à ranimer le réflexe respiratoire en introduisant dans les fosses nasales une plume ou un porte-coton trempé dans l'huile mentholée; faire au besoin des piqûres d'éther, d'apomorphine ou de morphine (1/4 de milligr.). Si la crise se prolonge, la respiration peut encore renaître grâce à la faradisation ou à la galvanisation thoracique ou rachidienne; autrement s'imposent l'insufflation, le tubage ou la trachéotomie suivis de respiration artificielle. La mort par paralysie cardiaque rend souvent ces tentatives superflues.

La première crise passée, il importe, dès que l'enfant avale, de lui administrer du calomel et, dès qu'il respire, de lui faire inhaler de l'éther ou du chloroforme. Interviendront ensuite : les bains chauds prolongés (1/2 heure-1 heure), puis les potions calmantes à base de bromure, de valériane, d'antipyrine, ou de chloral; enfin le repos loin de toute cause d'émotion; toutes mesures destinées à prévenir une récurrence à bref délai. D'autre part, pour en écarter le plus possible le danger à venir, s'impose une hygiène sévère : allaitement régulier, changement d'air, traitement rationnel

des affections causales (rachitisme, végétations adénoïdes, adéno-pathie trachéobronchique).

II. **Spasme glottique des adultes.** — Lorsque éclate un accès, il faut dégager le cou, asperger le visage d'eau fraîche et faire respirer au malade de la vapeur d'eau chargée de chloroforme (XL gouttes dans 500 gr. d'eau à 65°, ajouter toutes les 5 minutes autant de gouttes jusqu'à fin d'accès. Boulay). L'application de l'éponge chaude sur le cou, d'un sac de glace sur la nuque sont aussi à recommander. Le malade doit rester calme. On l'invite, si le spasme résulte d'un pansement intra-laryngé, à fermer aussitôt la bouche, pour ne plus respirer que par le nez. Lorsque l'apnée se prolonge d'une façon inquiétante, on pratiquera sans retard le tubage, ou, à son défaut, la trachéotomie intercricothyroïdienne exécutable sans aide.

La prophylaxie consiste dans l'administration des agents antispasmodiques : bromures, valérianes, antipyrine et dans la recherche, pour y remédier s'il est possible, de la cause du spasme : obstruction nasale (végétations adénoïdes, corps étrangers, polypes, rhinite hypertrophique), compression du récurrent (tumeur du cou, du médiastin), névrose (hystérie, épilepsie) ou tabes. Chez certains malades la sensibilité laryngée est telle qu'on ne doit entreprendre aucun pansement sans avoir cocaïné la glotte et la pituitaire (M. Boulay).

Gluten (Pain de). — Formé par l'association de gliadine et de gluténine, le gluten est une albumine végétale isolée de la farine par malaxation de celle-ci sous un filet d'eau. On en prépare, pour les diabétiques, un pain qui ne renferme que 16 p. 100 de fécule (au lieu des 40 à 72 p. 100 du pain ordinaire). Malheureusement, le pain de gluten est désagréable et indigeste. Aussi tend-on, de plus en plus, à lui substituer le pain de Soja, ou les pommes de terre.

Glycérés. — Médicaments ayant pour base la glycérine seule ou le mélange de glycérine et d'amidon, tenant en dissolution ou en suspension telle ou telle substance, suivant qu'elle y est soluble (tan-

nin, borate de soude, etc.) ou insoluble (iodoforme).

Glycéré d'amidon. — Voir AMIDON.

Glycérine. — *Caract. phys. et chim.* — Liquide sirupeux, incolore, inodore, sucré, résultant du dédoublement des graisses (en acides gras et glycérine). Densité 1,27; miscible à l'eau et à l'alcool; insoluble dans l'éther, le chloroforme, les huiles grasses. Dissout nombre d'agents médicamenteux (alcaloïdes, savons, gommes, cires, soufre, tannin, etc.), les rendant souvent moins irritants (phénol, gaiacol). Très avide d'eau. Incompatible avec l'acide chromique, le bichromate et le permanganate de potasse (mélange détonant). Non miscible au goudron, à l'emplâtre simple.

Effets physiol. et tox. — *Localement*, humecte la peau intacte, sans l'irriter (si elle est neutre); détermine, par contre, sur le derme dénudé ou les plaies, une vive cuisson; ne provoque pas de réaction en injection hypodermique. *A l'intérieur*, absorbée rapidement par les voies digestives, mais à fortes doses (30 à 40 gr.) irrite la muqueuse intestinale et éveille le péristaltisme (diarrhée). Passe pour cholagogue. Épargnerait les combustions organiques, sans être un véritable aliment. A peine toxique en ingestion.

Prop. thérap., indicat. — *A l'intérieur*, préconisée comme fluidifiant de la bile contre la lithiase biliaire, la colique hépatique (Ferrand); comme agent d'épargne, dans la phthisie pulmonaire (G. Sée); comme succédané du sucre chez les diabétiques. Employée aussi comme laxatif ou purgatif (peu recommandable par voie gastrique).

A l'extérieur, usitée en lavements ou suppositoires pour provoquer la défécation (devient irritante à la longue); très employée, en dermatologie, comme excipient (de l'amidon, du tannin, de l'huile de cade, de l'acide tartrique, etc.). Permet d'obtenir des solutions phéniquées fortes peu caustiques.

Formes pharmac., doses. — *Usage int.* : 20 à 30 gr. dans un peu d'eau de Vichy contre la colique hépatique, (Ferrand) ou 5 à 15 gr. par jour à titre préventif (li-

thiase biliaire). *En lavements ou suppositoires* 2 à 5 gr. (contre-indiquée chez les hémorroïdaires).

Lavement :

Glycérine officinale . . . 15 à 30 gr.
Extrait de belladone . . . cinq centigr.
Décoction de son . . . 100 gr.

Un à deux lavements par jour.

Potion (lithiase biliaire) :

Glycérine officinale 50 gr.
Crème de tartre soluble . . . 10 —
Hydrolat de fleurs d'oranger . 90 —
Sirop des cinq racines . . . 50 —

2 à 6 cuillerées à soupe par jour.

Glycérine solidifiée (excipient pour suppositoires, ovules, crayons, etc.) :

Gélatine blanche 10 gr.
Eau distillée 30 —
Glycérine 60 —

F. S. A. On peut remplacer le mélange eau et gélatine par le suivant :

Agar-agar pulvérisé . . . 5 gr.
Bicarbonate de soude . . 5 centigr.
Eau distillée 50 gr.

Suppositoires :

a) Glycérine solidifiée . . } à 2 gr.
Beurre de cacao }

Mélanger par fusion et émulsionner.

b) Glycérine 100 gr.
Savon amygdalin 50 —

Mélanger au bain-marie et ajouter :
Beurre de cacao 50 gr.

Pour 40 suppositoires.

c) Glycérine 20 gr.
Gomme adragante 2 —
Beurre de cacao 50 —

Pour 12 suppositoires.

Glycérolés. — On appelle glycérolés toutes les préparations formées de glycérolé d'amidon auquel est incorporée une substance active, de préférence une poudre ou un extrait (tannin, acide tartrique, huile de cade, etc.). On doit éviter d'y

ajouter des liquides en trop grande quantité, afin de ne pas liquéfier le mélange. Les termes *glycéré* et *glycérolé* sont indifféremment appliqués à la même préparation.

Glycéro-phosphates. — Combinaisons phosphatées organiques, assimilables, formées par l'acide phosphoglycérique, sur le modèle des composés existant dans la lécithine de l'œuf. Préconisés par A. Robin comme stimulants de la nutrition et, surtout, des échanges azotés (élévation du taux de l'urée, des chlorures, du coefficient d'oxydation azoté). Trouvent leur principale indication chez les surmenés, les neurasthéniques apathiques, les anémiques, les convalescents, les rachitiques, les scrofuleux; dans les cachexies avec phosphaturie (diabète, albuminurie, tuberculose pulmonaire). Sont usités à divers degrés : les *glycéro-phosphates de calcium, de sodium, de potassium, de fer, de magnésium, de quinine, de lithium*. Le premier sert à obtenir tous les autres, par double décomposition. Leur faible stabilité les rend souvent peu maniables.

Glycéro-phosphate de calcium. — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, légère, soluble dans 15 p. d'eau froide, plus dans l'eau acidulée, bien moins dans l'eau bouillante, insoluble dans l'alcool, les élixirs, le vin.

Formes pharmac., doses. — 50 centigr. à 2 gr. en cachets, potion, sirop (sans alcool), granulés. Avantagusement associé aux autres glycéro-phosphates.

Cachets :

Glycéro-phosphate de calcium 30 centigr.
Glycéro-phosphate de sodium 40 —
Glycéro-phosphate de potassium 40 —
Glycéro-phosphate de magnésium 10 —
Glycéro-phosphate de fer 5 —
Poudre de fèves de Saint-Ignace 3 —

Pour un cachet (2 à 3 par jour).

Sirop :

Glycéro-phosph. de chaux . . 40 gr.
Sirop de limons (ou de cerises) 200 —

(1 gr. par cuillerée à soupe). Cuillerée à soupe dans un demi-verre d'eau de Vittel ou de Contrexéville ou, mieux encore, d'eau de Seltz artificielle.

Solution gazeuse :

Glycéro-phosph. de chaux . . 20 gr.
Eau de Seltz artificielle . . 300 —

1 gr. par cuillerée à soupe.

Glycéro-phosphate de fer. — *Caract. phys. et chim.* — Poudre amorphe, verdâtre, très altérable, soluble dans 10 parties d'eau (solutions instables).

Formes pharmac., doses. — En cachets seulement, 15 à 50 centigr.

Glycéro-phosphate de lithium. — *Caract. phys. et chim.* — Poudre blanche, soluble dans 3 p. d'eau.

Formes pharmac., doses. — 25 centigr. à 1 gr. en cachets, ou solution dans une eau gazeuse.

Glycéro-phosphate de magnésium. — Poudre blanche, soluble dans 10 p. d'eau (mêmes usages que le glycéro-phosphate de calcium).

Glycéro-phosphate de potassium. — Sel déliquescent, insoluble dans l'alcool.

Glycéro-phosphate de quinine. — *Caract. phys. et chim.* — Aiguilles cristallines solubles dans l'eau acidulée (acide citrique ou tartrique), l'alcool, la glycérine. Composé très stable contenant 72,6 p. 100 de quinine.

Formes pharmac., doses. — 25 centigr. à 1 gr. en cachets, 80 centigr. en injections hypodermiques.

Glycéro-phosphate de sodium. — *Caract. phys. et chim.* — Sel déliquescent, insoluble dans l'alcool.

Formes pharmac., doses. — 25 centigr. à 1 gr. en solution, sirop; et surtout en injections hypodermiques (solution au 1/4). Solution gazeuse et sirop (Voir GLYCÉRO-PHOSPHATE DE CALCIUM.)

Solution hypodermique :

Glycéro-phosph. de sodium . . 40 gr.
Eau distillée de laurier-cerise 50 —

Injecter de 1 à 10 c. c. (20 centigr. de glycéro-phosphate sodique par c. c.).

Glycogène. — *Caract. phys. et chim.* — Hexosane voisin de l'amidon. Poudre blanche, insipide, soluble dans l'eau.

Prop. thérap., indicat. — Améliore la nutrition des cachectiques, neutralise les toxines, exalte la phagocytose et les moyens de défense de l'organisme. Préconisé contre l'insuffisance hépatique (diabète, cirrhoses) et les états infectieux compliqués de troubles hépatiques (pneumonie, fièvre typhoïde, tuberculose), contre la dénutrition des hyperchlorhydriques (attribuée à l'élaboration vicieuse des féculents, L. Meunier), des morphinomanes, des intoxiqués par le tabac.

Formes pharmac., doses. — 50 centigr. à 1 gr. 50 en capsules enrobées de gluten ou par voie hypodermique (solution 25 centigr. pour 10 gr., 2 à 3 c. c.).

Glycosuries. — Voir DIABÈTE SUCRÉ.

Glycyrrhizine ammoniacale. — *Caract. phys. et chim.* — Glucoside azoté, provenant de divers *Glycyrrhiza* (Légumineuses), insoluble dans l'eau, mais soluble dans des solutions ammoniacales. Écailles sèches, translucides, de couleur brune, formant des solutions colorées en jaune, et leur communiquant la saveur du bois de réglisse dont elle est tirée. Insoluble dans l'alcool.

Prop. et empl. thérap. — Sert à préparer des tisanes à saveur de réglisse (50 centigr. p. 1000).

Goitre exophtalmique. — I. *Hygiène.* — Quelle qu'en soit la cause, le syndrome, commande un certain nombre de précautions hygiéniques : éviter le surmenage physique et intellectuel, les impressions vives; s'abstenir de mets indigestes et de boissons excitantes (café, thé, alcool); observer le régime lacté pendant les phases astholiques; le reste du temps, chercher à modérer les fermentations intestinales par le choix des aliments et les médicaments (*benzo-*

naphtol, salophène); (pour la femme) renoncer, s'il est possible, au mariage, à la grossesse (aggrave les accidents) et à l'allaitement; séjourner à la campagne (pas à la mer) ou dans une station d'altitude moyenne. Le choix d'une *station hydro-minérale* est subordonné au tempérament soit *anémique* (Pougues, Spa, Saint-Moritz, Mont-Dore, Plombières), soit *éréthique* (Néris, Ragatz ou Bourbonne). Les eaux sulfureuses sont contre-indiquées. Les troubles mentaux exigent parfois l'*isolement* et une *cure psychothérapique*.

II. *Agents physiques*. — Souvent efficace l'*hydrothérapie* doit toujours débiter par des *douches tièdes* ou *chaudes* très courtes (25 à 30 secondes au plus) que l'on pourra refroidir progressivement. Les *bains chauds* d'une demi-heure, ou *frais* (30°) de 4 à 6 minutes remédient, les uns à l'excitation, les autres à la dépression.

L'*électrothérapie* compte des partisans convaincus. La *faradisation* (séances de 10 à 12 minutes) est appliquée avec une électrode large fixée sur la nuque et une plus petite (pôle positif) promenée autour des yeux, sur les carotides, le corps thyroïde et la région précordiale (Vigouroux). On pratique la galvanisation de la manière suivante: l'électrode positive, d'une surface de 150 à 200 cm², est placée dans le dos; l'électrode négative, large de 80 à 120 cm², doublée de feutre, se moule sur le goitre; on débite des courants portés graduellement à 50 et 80 milliampères (pour calmer l'irritabilité du sympathique) pendant 10 à 25 minutes — tous les jours ou tous les 2 jours. Delherm utilise le *courant galvano-faradique* avec le même dispositif mais en faisant passer dans le circuit, à la fois, un courant galvanique de 25 à 40 milliampères et un courant faradique à interruptions rapides.

La *radiothérapie* (séances de 5 à 10 minutes, pendant 5 à 6 jours) a été également préconisée et a fourni quelques succès. Il en est de même de la *radium-thérapie*.

III. *Traitement médicamenteux*. — Faute d'agent spécifique, la médication vise, selon les cas, tel ou tel symptôme. Au

nervosisme, aux *palpitations* on oppose le *bromure de potassium* (2 à 6 gr.), la *valériane*, les *valérianes*, l'*antipyrine* associée à la *quinine*, l'*aconit* (dans les formes névralgiques). La *trinitrine*, le *bromhydrate de quinine* (50 centigr. à 1 gr. 50 par jour, Huchard) s'adressent plus particulièrement à l'*éréthisme vasculaire*. Le *tremblement* peut être combattu par la *teinture de veratrum viride* (X à XXX gouttes, G. Sée), l'*insomnie* par le *sulfonal*, le *trional*, le *véronal*; l'*excitation cérébrale* par le *chlorhydrate d'hyoscine* (chez les maniaques). Contre la *tachycardie* les préparations de *digitale*, de *digitaline cristallisée* préconisées jadis échouent souvent quand elles ne sont pas nuisibles; le *strophantus* (1 à 2 milligr. d'extrait) est moins infidèle. L'*asystolie* réclame l'emploi des moyens usuels (v. c. m.). Préconisé par Babinski, Chibret, Launois, etc., le *salicylate de soude* semble exercer une action favorable sur l'ensemble du syndrome. Aux *sueurs profuses* on oppose le *sulfate d'atropine* (1/2 à 1 milligr.); à la *fièvre thyroïdienne* l'*aconit*, l'*antipyrine*, le *pyramidon*, l'*aspirine* ou la *cryogénine*. Contre les crises de *diarrhée profuse*, la *pancréatine* (50 centigr. par repas) ou encore l'*atropine* trouvent leur indication.

IV. *Opothérapie*. — Elle a pris tour à tour les formes les plus diverses: opothérapie thyroïdienne, sérothérapie; opothérapie thymique, ovarienne, parathyroïdienne, surrénale, testiculaire, thyrotoxique, hypophysaire, etc.

Considéré tour à tour comme antagoniste et comme analogue du corps thyroïde, le *thymus* (de veau) a été administré à l'état frais (30 à 75 gr. par jour) contre la maladie de Basedow avec des succès divers (amendement de tous les signes ou même guérison après un traitement de 3 semaines à 1 an); la médication est, en tout cas, inoffensive.

Quoique illogique en théorie, la *médication thyroïdienne* compte à son actif un certain nombre d'améliorations. On prescrit soit la *glande fraîche de mouton* (glande du cornet) à la dose de 1 gr. à 1 gr. 50 par jour en cachets, soit l'*extrait glycérolé*, soit la *glande desséchée* en

capsules (renfermant chacune 1/6 de glande) ou en pastilles, soit l'*iodothyrene de Baumann* (en tablettes de 30 centigr.), combinaison iodée organique succédanée du corps thyroïde. Ces préparations étant toutes très toxiques doivent être dosées très prudemment, en débutant, soit par 30 centigr. de glande fraîche ou d'iodothyrene, soit par 1/5 de glande sèche. On suspendra aussitôt si le pouls devient mobile, rapide ou instable (Béclère). La méthode trouve son indication spéciale dans: 1° les *goitres exophtalmiques tendant à évoluer vers le myxœdème*; 2° les *goitres vrais qui se basedowifient*; 3° les *goitres exophtalmiques d'origine infectieuse*, consécutifs à la grippe, à la fièvre typhoïde, etc. (Gauthier de Charolles), mais elle n'est pas sans danger (tachycardie, cachexie) et présente quelques contre-indications formelles (lésions pulmonaires, cardiaques, rénales; glycosurie, albuminurie, délire).

V. *Chymothérapie antithyroïdienne*. — Ballet et Enriquez ont basé sur la théorie de l'hyperthyroïdation le traitement de la maladie de Graves par le *sérum d'animaux éthyroïdés*. Plusieurs succès furent obtenus par des injections hypodermiques (4 à 15 c. c.) de sérum de chiens ainsi opérés. La méthode fut reprise en Allemagne par Mœbius avec le *sérum de chèvres ou de moutons éthyroïdés*. Utilisable un mois après la thyroïdectomie, le sérum, conservé par addition d'acide carbonique (0,5 p. 100), est ingéré dans du vin, à des doses variant de X, XX ou XXV gouttes par jour (Paul Sainton) à 5 gr. tous les 2 jours (Mœbius). En France, Hallion préfère à l'emploi du sérum celui du *sang total* de cheval (thyroïdectomisé en respectant les parathyroïdes externes) *additionné de glycérine (hématothyroïdine)* qu'il prescrit à la dose initiale de 2 cuillerées à café par jour, portée peu à peu à 3 cuillerées à bouche. Le traitement comporte des phases de repos (2 jours, une semaine, un mois ou plus) subordonnées à ses résultats. En Hollande, Lanz a utilisé avec succès le *lait de chèvres éthyroïdés*. La méthode de Ballet et Enriquez a fourni à ses auteurs, à Mœbius, à Thienger, à Alexander, à Hallion, à

P. Sainton et Pisante, etc. de très remarquables résultats (guérisons 10 p. 100; améliorations 80 p. 100; aggravations ou échecs 10 p. 100 [Sainton]) qui la recommandent à toute l'attention des cliniciens. Les autres tentatives opothérapiques n'ont donné que des résultats isolés et inconstants.

VI. *Traitement chirurgical*. — Les principales opérations tentées contre la maladie de Basedow sont: la *ligature des artères thyroïdiennes* (des 4, Mikulicz, etc., ou de 3 seulement, Kocher); l'*exothyropexie*; la *thyroïdectomie partielle* (un lobe, Kocher, Heydenreich, Wolf, Doyen, Starr, etc.) et la *section* ou la *résection bilatérale du grand sympathique cervical* (Jaboulay, Reclus et Faure, Jonnesco). La ligature a fourni à Kocher 34 guérisons ou améliorations sur 34 cas, avec une mortalité de 9 p. 100. La thyroïdectomie donnerait environ 75 p. 100 de succès. La sympathicectomie se pratique au-dessous du ganglion cervical supérieur. La résection du sympathique tantôt est limitée au ganglion cervical supérieur, tantôt s'étend aux 2 autres et aux cordons intermédiaires (Reclus et Faure). Beaucoup moins graves que les précédentes, les opérations sur le sympathique ont à leur actif quelques succès remarquables. La thyroïdectomie, opération difficile et périlleuse, expose aux hémorragies, à la mort subite (par un mécanisme inconnu); même partielle, elle peut être suivie de *myxœdème* ou de *tétanie*. La sympathicectomie, elle-même, ne serait pas non plus toujours inoffensive (syncope). En somme, une intervention sanglante ne doit être proposée qu'après échec de toutes les ressources du traitement médical, ou dans certains cas d'urgence. La thyroïdectomie s'adresse particulièrement aux goitres basedowifés et suffocants (asphyxie par compression de la trachée). La sympathicectomie réussit mieux chez les gens âgés. L'asphyxie est également justiciable de la *trachéotomie*. En tout cas, on saura que les basedowiens offrent à tout choc opératoire une résistance réduite qui en aggrave le pronostic.

Goménol. (*Essence de Niaouli*). —

Caract. phys. et chim. — Liquide citrin, très mobile, d'odeur vive et suave, extrait par distillation des feuilles et des fleurs du *Melaleuca viridiflora* (Myrtacées), arbre de Nouvelle-Calédonie. Est formé surtout de cinéol (ou eucalyptol).

Prop. therap., indicat. — Antiseptique, anticatarrhal opposé aux affections des muqueuses bronchique et génito-urinaire et, comme topique, aux brûlures, aux ulcères, aux crevasses du sein. Appliqué aussi à l'hygiène cutanée.

Formes pharm., doses. — *Usage int.* : (Intolérance gastrique fréquente) 1 à 3 gr. par capsules de 25 centigr. (goménol pur ou huile goménolée à 50 p. 100). Pâte, sirop. *Injections intratrachéales* d'huile goménolée à 5 ou 10 p. 100 (1 à 5 c. c.). *Inhalations* de goménol pur. *Injections hypodermiques* d'huile goménolée à 10 ou 20 p. 100 (2 à 20 c. c.). *Localement* solution à 2 p. 1000 pour antiseptie de la peau, des muqueuses (injections, lavements). Glycérine goménolée, ovules, etc.

Gomme adragante. — Tirée de différentes espèces d'*Astragalus* (*gummifer*, *aristatus*, *verus*, *creticus*, etc.) (Légumineuses). Se trouve, dans le commerce, à l'état vermiculé ou en plaques. Peu soluble dans l'eau, mais capable de former avec elle, à la dose de 30 à 50 centigr. p. 100, des mucilages persistants utilisés pour émulsionner des huiles fixes ou volatiles, des poudres, etc.

Gomme arabique. — Provenant des *Acacias* : *Senega*, *arabica*, *Seyal*, *steno-carpa*, *horrida*, etc. (Légumineuses); soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, l'éther, les huiles. Constituée par un mélange de pentosanes et d'hexosanes.

Prop. therap., indicat. — Adoucissant utilisé dans la préparation du sirop de gomme, de la potion gommeuse du Codex; véhicule usuel de nombreux médicaments, des pâtes pectorales. Elle joue aussi le rôle d'un enduit, capable de soustraire les surfaces irritées au contact de l'air et des corps étrangers.

Formes pharm., doses. — *Tisane* 20 p. 1000. *Sirop* 10 p. 100. *Pâtes* ou *tablettes*.

Potion gommeuse (julep gommeux) :

Gomme arabique pulvérisée	40 gr.
Sirop simple	30 —
Eau distillée de fleurs d'orange	10 —
Eau distillée bouillie	100 —

Pâte de gomme arabique (dite Pâte de guimauve) :

Gomme arabique pulvérisée	70 gr.
Sucre blanc en poudre	70 —
Blanc d'œuf	N° 1
Eau distillée de fleurs d'orange	20 gr.

F. S. A.

Poudre des voyageurs (Poudre tempérante gommeuse) :

Gomme arabique pulvérisée	60 gr.
Sucre de lait pulvérisé	60 —
Poudre de réglisse	20 —
— de racine de guimauve	10 —
Nitrate de potasse pulvérisé	10 —

Diviser en 10 paquets; 1 paquet dans 1 litre d'eau, à prendre par verres dans la journée.

Gomme-gutte. — **Caract. phys. et chim.** — Latex jaune, solidifié, de plusieurs *Garcinia*, surtout du *Garcinia Hanburyi* (Clusiacée du Cambodge). Préférer la gomme-gutte de Siam en canons. Renferme un glucoside, anhydride d'acide dédoublé par la bile et les sucs intestinaux.

Effets physiol. et tox. — Action drastique associée à la congestion des organes pelviens (comme l'aloès). Pas d'effet cholagogue. Substance dangereuse, pouvant tuer à la dose de 4 gr. Son emploi, comme couleur, peut amener des accidents chez les enfants.

Prop. therap., indicat. — Purgatif drastique violent, hydragogue; généralement associé à d'autres agents analogues (aloès, scammonée, jalap); opposé aux hydro-pisies cardiaque ou rénale ou, comme dérivatif, à l'apoplexie (à employer toutes

les fois qu'il est indiqué d'obtenir des évacuations séreuses très abondantes).

Formes pharm., doses. — 10 à 30 centigr. et plus, en pilules.

Pilules :

Gomme-gutte	1 gr.
Poudre de cannelle	} āā 50 centigr.
— de gingembre	
Sirop simple	Q. S.

Diviser en 10 pilules; 1 tous les quarts d'heure, jusqu'à effet purgatif.

Gomme-gutte	} āā 5 centigr.
Résine de jalap	
— de scammonée	
Aloès	} Q. S.
Savon médicinal	

Pour 1 pilule. De 1 à 4, le matin à jeun.

Gossypium herbaceum. — Voir COTONNIER.

Goudron végétal. — **Caract. phys. et chim.** — Liquide épais, brun noirâtre, acide, résultant de la distillation sèche, en vase clos, à haute température du bois : soit de pin maritime (*Pinus Pinaster*) (goudron des Landes), soit du *Pinus sylvestris* (goudron de Norvège). Produit très complexe, contenant divers phénols, du xylol, du gaiacol, des carbures d'hydrogène, des alcools (A. méthylique), des acides (A. acétique). Soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles, l'acide acétique, les solutions alcalines. Très différent du goudron de houille.

Prop. therap., indicat. — Seul goudron employé à l'intérieur; modificateur de la sécrétion bronchique, de la muqueuse des voies urinaires; antiseptique intestinal. Topique opposé au psoriasis, à la séborrhée du cuir chevelu, à l'eczéma sec.

Formes pharm., doses. — *Usage int.* : 20 centigr. à 1 gr. en capsules, pilules ou sirop. *Eau de goudron*, obtenue en laissant séjourner sur du goudron de l'eau potable (non séléniteuse, autrement formation possible d'hydrogène sulfuré). — *Usage ext.* : Pommades au 1/10, au 1/4 (lui préférer l'huile de cade).

Pilules :

a) Goudron purifié	} āā 40 centigr.
Baume de Tolu	
Poudre de Dower	

Pour une pilule, 1 à 4 par jour.

b) Goudron purifié	} āā 40 centigr.
Benjoin de Siam	
Iodoforme	

Pour une pilule, 1 à 4 par jour.

Émulsion de goudron :

Goudron purifié	20 gr.
Teinture de Quillaya	} āā 400 gr.
Alcool à 90°	
Eau distillée chaude	780 gr.

(Codex) : une cuillerée à café, aux repas, dans un peu d'eau.

Goulard (Lotion de). — Voir ACÉTATE DE PLOMB.

Gourme. — Ce terme désigne l'impétigo du visage chez les enfants (d'origine streptococcique). Celui-ci cède à un traitement purement externe : 1° pulvérisations d'eau bouillie ou cataplasmes de fécule tièdes pour faire tomber les croûtes; 2° frictions douces 20 fois par jour avec des tampons d'ouate hydrophile imbibés de la solution : *sulfate de cuivre* 1 gr., *sulfate de zinc* 2 gr., *eau distillée camphrée* à saturation et filtrée 300 gr. (Sabouraud), sans pansement humide; 3° la nuit, *pâte de zinc* (oxyde de zinc et vaseline āā). Souvent la gourme est entretenue par l'impétigo chronique *narinaire* qu'il faut combattre avec des badigeonnages intra-narinaires au nitrate d'argent (sol. au 1/20, Sabouraud) ou par le *lymphatisme*, heureusement modifié par les injections de *sérum marin* (30 gr. tous les 3 jours) Variot et Quinton.

Goutte. — I. *Attaque de goutte articulaire franche.* — Certains auteurs, avec Bouchard, traitent l'attaque de goutte par l'expectation, du moins les premiers jours; d'autres, avec Lecorché, trouvent plus logique de l'enrayer sans retard. En tous les cas, le *repos au lit* et l'*immobilisation* s'imposent : Préservée du poids des couvertures par un cerceau, l'articulation malade sera couverte de compresses imbibées soit d'eau tiède